

Master Justice, procès et procédures

Niveau de diplôme
Bac +5

ECTS
120 crédits

Durée
2 ans

Composante
Droit et sciences sociales

Parcours proposés

Parcours Carrières judiciaires

Présentation

La mention Justice, procès et procédures, composé d'un seul parcours (**Parcours Carrières judiciaires**), permet aux étudiants de se spécialiser dans les matières procédurales et à dimension judiciaire en Master 1 et de se préparer aux épreuves des concours et examens professionnels des métiers de la justice et de la sécurité publique en Master 2.

Objectifs

La mention Justice, procès et procédures a pour objectif d'apporter aux étudiants des connaissances approfondies sur la justice, le procès et les procédures.

Elle vise :

- à l'acquisition de l'ensemble des prérequis pour se présenter aux concours et examens professionnels des carrières judiciaires ;

- à l'acquisition de l'expertise nécessaire à la réalisation d'un doctorat sur les thématiques étudiées et dans les champs disciplinaires s'y rattachant.

Savoir-faire et compétences

- Maîtrise de l'accès aux sources du droit (supports papier et électronique).
- Aptitude à la recherche juridique (recueil de données, problématique, construction d'une démonstration).
- Aptitude à la qualification et à l'interprétation juridiques.
- Aptitude à l'analyse de cas, de dossiers et à la prise de décisions.
- Capacité à identifier les normes ou autres solutions pertinentes.
- Maîtrise des méthodes d'exposé oral et écrit.
- Maîtrise des techniques de rédaction.
- Aptitude à la synthèse.
- Aptitude au travail individuel et à l'autoformation.
- Aptitude au travail en équipe.
- Maîtrise de l'anglais

Les + de la formation

En Master 1 :

Des simulations de procès à partir de dossiers judiciaires.

En Master 2 :

Des galops d'essai de 5 h. toutes les semaines.

Des simulations d'entretien et de mise en situation avec un jury.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont précisées dans les rubriques propres au M1 et au M2

Deux sessions sont prévues en Master 1.

Une session unique est prévue en Master 2. Une session de remplacement peut exceptionnellement être organisée, à la demande motivée de l'étudiant et sur décision du jury qui en apprécie la pertinence.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois en M2

Un stage de fin d'études d'une durée de 2 mois est obligatoire en M2 (1 mois en janvier et 1 mois en juin/juillet).

Des stages de découverte sont également possibles dès le M1.

Admission

Conditions d'admission

La formation est ouverte aux candidats titulaires d'une licence en Droit, ayant déjà suivi, de préférence, des enseignements en procédure pénale et en procédure civile.

Capacité d'accueil limitée : 20 places

Modalités de candidature

Pour les candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français, un dossier de candidature devra être déposé sur la **plateforme nationale de candidature en première année de master** (# <https://candidature.monmaster.gouv.fr/>)

Pour les candidats non titulaires d'un diplôme français et qui n'ont jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur français, les modalités de candidature sont consultables sur la page dédiée de la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers : # <https://droit.univ-poitiers.fr/international/etudier-a-poitiers/>

L'accès à la formation est également ouvert **aux candidats ne possédant pas les diplômes requis, après validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAPP) ou validation des acquis de l'expérience (VAE)**.

Pour toute demande en ce sens, il convient de s'adresser à UP&PRO : 2 rue Pierre Brousse, Bât B. 25, TSA 91110, 86073 Poitiers cedex 9 ; Tél. 05 49 45 44 60 ; Courriel : # [up-pro @ univ-poitiers.fr](mailto:up-pro@univ-poitiers.fr)

En savoir plus..

Et après

Poursuite d'études

Les diplômés du Master mention Justice, procès et procédures bénéficient d'une formation à et/ou par la recherche leur permettant, s'ils le souhaitent, d'entreprendre une thèse de doctorat au sein de son laboratoire d'appui (Institut de sciences criminelles - ISCrIm') ou d'un autre laboratoire de la Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers et au sein de l'École doctorale Droit et science politique Pierre Couvrat (ED 88).

Insertion professionnelle

Métiers relevant du contentieux judiciaire (Magistrature – Barreau – Greffe – Commissaire de justice) – Métiers de la sécurité publique (Police – Gendarmerie – Administration pénitentiaire) – Enseignement supérieur et recherche.

Fiche insertion (Cette étude est menée auprès des diplômés 2019, 30 mois après l'obtention du diplôme)

Infos pratiques

Contacts

Responsable de la mention

Laurent Desessard

+33 5 49 45 42 36

laurent.desessard@univ-poitiers.fr

Autres contacts

Madame Sandra Guignard, secrétaire de l'Institut de sciences criminelles (ISCrIm') : # secretariat.iscrim@univ-poitiers.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

Institut de sciences criminelles (ISCrIm')

Lieu(x)

Poitiers-Centre Ville

Programme

Organisation

Les semestres 1 et 2 permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies dans les principales matières procédurales (procédure pénale, procédure civile, procédure civile d'exécution, procédure administrative contentieuse), ainsi que dans certaines matières de fond à dimension judiciaire (droit pénal spécial, droit pénal international et européen, droit de la sanction pénale).

Ces deux semestres sont composés de trois unités dédiées aux compétences fondamentales (unité 1), aux compétences complémentaires (unité 2) et aux compétences transversales (unité 3).

Dans le cadre des unités 3 des semestres 1 et 2, des stages de découverte sont possibles. Les étudiants sélectionnés peuvent également participer à la clinique juridique: # <https://droit.univ-poitiers.fr/la-faculte/clinique-juridique/>

Les semestres 3 et 4 permettent aux étudiants de se préparer aux principales épreuves des différents concours et examens professionnels visés par la formation.

Ils portent à la fois sur les matières juridiques (unité 1 de chaque semestre) que sur les matières non-juridiques de ces concours et examens (unité 2 de chaque semestre). L'unité 3 de chaque semestre permet aux étudiants de se confronter au milieu professionnel envisagé (stage de 2 mois, au semestre 3), puis de restituer son expérience professionnelle (mémoire de recherche appliquée, au semestre 4).

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

Parcours Carrières judiciaires

M1 parcours Carrières judiciaires

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - S1 - Compétences fondamentales	UE	60h			18 crédits
Droit pénal spécial II CM	EC	30h			
Procédure pénale II CM	EC	30h			
Séminaire d'approfondissement	EC				
Simulations de procès ou de procédures I	EC				
UE2 - S1 - Compétences complémentaires	UE	60h			9 crédits
Procédure administrative contentieuse	EC	30h			
Histoire de la justice, du procès et de la procédure	EC	30h			

UE3 - S1 - Compétences transversales	UE	15h	3 crédits
Matières obligatoires	EC		
Anglais TD I	EC	15h	
Méthodologie de la recherche : initiation	EC		
Matières facultatives	EC		
Stage facultatif	EC		0 crédits
Clinique juridique (facultatif)	UE		0 crédits

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - S2 - Compétences fondamentales	UE	60h			18 crédits
Procédure civile II	EC				
Procédure civile II CM	EC	30h			
Procédure civile II TD	EC				
Un cours à choix	EC				
Droit pénal international et européen CM	EC	30h			
Droit de la sanction pénale CM	EC	30h			
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux CM	EC	20h			
La privation de liberté CM (mutualisé droit)	EC	10h			
Un TD correspondant au cours choisi	EC				
Droit pénal international et européen TD	EC				
Droit de la sanction pénale TD	EC				
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux TD	EC				
La privation de liberté TD (mutualisé droit)	EC				
Simulations de procès ou de procédures II	EC				
UE2 - S2 - Compétences complémentaires	UE	60h			9 crédits
Procédures civiles d'exécution	EC	30h			
Cours UE1 non suivi en TD	EC				
Droit pénal international et européen CM	EC	30h			
Droit de la sanction pénale CM	EC	30h			
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux CM	EC	20h			
La privation de liberté CM (mutualisé droit)	EC	10h			
UE3 - S2 - Compétences transversales	UE		15h		3 crédits
Matière obligatoire	EC				
Anglais TD II	EC		15h		
Matières facultatives	EC				
Stage facultatif	EC				0 crédits
Clinique juridique (facultatif)	UE				0 crédits

M2 parcours Carrières judiciaires

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - S3 - Préparer les matières juridiques des concours	UE	60h	18h		12 crédits
Droit civil et procédure civile I	EC	20h	6h		
Droit pénal et procédure pénale I	EC	20h	6h		
Droit public I	EC	20h	6h		
UE2 - S3 - Préparer les matières extra-juridiques des concours	UE	20h	46h		12 crédits
Culture générale - Connaissance et compréhension du monde contemporain I	EC	20h	6h		
Note de synthèse I	EC		25h		
Anglais I	EC		15h		
Mise en situation et entretien avec un jury I	EC				
UE3 - S3 - Se confronter au milieu professionnel	UE				6 crédits
Stage (2 mois)	EC				

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - S4 - Approfondir les matières juridiques des concours	UE	60h	18h		12 crédits
Droit civil et procédure civile II	EC	20h	6h		
Droit pénal et procédure pénale II	EC	20h	6h		
Droit public II	EC	20h	6h		
UE2 - S4 - Approfondir les matières extra-juridiques des concours	UE	20h	46h		12 crédits
Culture générale - Connaissance et compréhension du monde contemporain II	EC	20h	6h		
Note de synthèse II	EC		25h		
Anglais II	EC		15h		
Mise en situation et entretien avec un jury II	EC				
UE3 - S4 - Restituer son expérience professionnelle	UE				6 crédits
Mémoire de recherche appliquée	EC				

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif